

Kyshakevych, Lev (Ukraine)

[original : anglais]

Curriculum vitae

NOM DE FAMILLE :	KYSHAKEVYCH	
PRÉNOM :	LEV	
DEUXIÈME PRÉNOM :	YURIIOVYCH	
SEXE :	HOMME	
DATE DE NAISSANCE :	28/03/1973	
NATIONALITÉ :	UKRAINIENNE	
CRITÈRES RÉGIONAUX :	EUROPE ORIENTALE	
SECONDE NATIONALITE : (LE CAS ECHEANT)	NON APPLICABLE	
ÉTAT CIVIL :	DIVORCÉ	
LISTE A/LISTE B :	Veuillez sélectionner>>	
LANGUES	Langue maternelle : UKRAINIEN	
- ANGLAIS	(à l'écrit) CONFIRMÉ	(à l'oral) CONFIRMÉ
- FRANÇAIS	(à l'écrit) Veuillez sélectionner>>	(à l'oral) Veuillez sélectionner>>
- AUTRES	POLONAIS : (à l'écrit) INTERMÉDIAIRE	(à l'oral) Veuillez sélectionner>>
	: (à l'écrit) Veuillez sélectionner>>	(à l'oral) Veuillez sélectionner>>
	: (à l'écrit) Veuillez sélectionner>>	(à l'oral) Veuillez sélectionner>>
	: (à l'écrit) Veuillez sélectionner>>	(à l'oral) Veuillez sélectionner>>
QUALIFICATIONS ACADEMIQUES : Date, établissement, diplôme(s) obtenu(s) (en commençant par le plus récent) <i>- Veuillez cliquer sur le signe « + » en bas à droite pour ajouter d'autres entrées</i>		
09/2011 - 06/2014 - Institution: UNIVERSITÉ NATIONALE POLYTECHNIQUE DE LVIV - Diplôme(s) obtenu(s): Doctorat en droit		
08/1995 - 02/1999 - Institution: UNIVERSITÉ NATIONALE IVAN FRANKO DE LVIV - Diplôme(s) obtenu(s): Maîtrise de droit		

09/1990 - 06/1995

- *Institution:* UNIVERSITÉ NATIONALE IVAN FRANKO DE LVIV
- *Diplôme(s) obtenu(s):* Maîtrise en mathématiques appliquées

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE : : *Date, employeur, intitulé du poste, autres informations (en commençant par le plus récent)*

- *Veillez cliquer sur le signe « + » en bas à droite pour ajouter d'autres entrées*
- *Veillez indiquer la pertinence de l'expérience par rapport à la candidature présentée sous la liste A ou B, le cas échéant*

05/2023 - aujourd'hui

- *Employeur :* JUGE
- *Intitulé du poste :* GRANDE CHAMBRE DE LA COUR SUPRÊME
- *Autres informations :*
 - a participé, en tant que membre de la Grande Chambre (composée de 21 juges issus des quatre juridictions), à l'examen des affaires les plus complexes, ce qui impliquait notamment l'étude de problèmes juridiques exceptionnels, afin d'assurer l'uniformité de la pratique judiciaire et de fournir des orientations jurisprudentielles aux autres tribunaux ;
 - a examiné les décisions judiciaires en cassation afin de garantir l'application uniforme des normes juridiques par les tribunaux ;
 - a étudié la pratique judiciaire et synthétisé la jurisprudence ;
 - a examiné les décisions judiciaires après qu'une institution judiciaire internationale, dont la compétence est reconnue par l'Ukraine, a établi que l'Ukraine avait violé ses obligations internationales lors du règlement d'une affaire donnée par un tribunal, notamment en matière de crimes de guerre ;

11/2017 - 05/2023

- *Employeur :* JUGE
- *Intitulé du poste :* COUR DE CASSATION DE LA COUR SUPRÊME
- *Autres informations :*
 - a statué en tant que juge de la Cour de cassation, notamment dans le cadre des catégories d'infractions les plus graves, notamment celles liées à la guerre ;
 - a synthétisé la jurisprudence ;
 - a émis des avis sur des projets d'actes législatifs relatifs au pouvoir judiciaire, aux procédures judiciaires, au statut des juges, à l'exécution des décisions de justice et à d'autres questions liées au fonctionnement du système judiciaire ;
 - a veillé à l'application uniforme des normes juridiques par les tribunaux de différentes spécialités, selon les modalités prévues par le droit procédural.

01/2004 - 04/2017

- *Employeur :* JUGE

- *Intitulé du poste :* TRIBUNAL DE VILLE D'IVANO-FRANKIVSK - RÉGION D'IVANO-FRANKIVSK
- *Autres informations :*
- a statué dans des affaires pénales, en particulier celles impliquant des violences à l'égard des femmes et des enfants ;

04/2017 - 11/2017

- *Employeur :* JUGE, PREMIER PRÉSIDENT,
- *Intitulé du poste :* TRIBUNAL DE VILLE D'IVANO-FRANKIVSK - RÉGION D'IVANO-FRANKIVSK
- *Autres informations :*
- a représenté le tribunal en tant qu'organe du pouvoir public dans ses relations avec les autres organes du pouvoir public, les collectivités locales, les personnes physiques et morales ;
- a défini les compétences administratives du vice-président d'un tribunal local ;
- a organisé le soutien informationnel et analytique destiné aux juges afin d'améliorer la qualité des procédures judiciaires ;

05/1995 - 01/2004

- *Employeur :* SUBSTITUT DU PROCUREUR
- *Intitulé du poste :* BUREAU DU PROCUREUR D'IVANO-FRANKIVSK
- *Autres informations :*
- a veillé au respect de la loi par l'ensemble des organismes et des citoyens ;
- a veillé au respect de la loi par les organismes chargés de lutter contre les crimes et autres infractions et d'enquêter sur les faits présentant des éléments constitutifs d'une infraction pénale ;
- a apporté son soutien au ministère public, participer à l'examen des affaires pénales devant les tribunaux, notamment celles impliquant des violences à l'égard des femmes et des enfants ;
- a participé aux mesures de prévention des crimes et autres infractions, œuvrer à l'amélioration et à la clarification de la législation, etc.

AUTRES ACTIVITES PROFESSIONNELLES PERTINENTES :

- *Veillez cliquer sur le signe « + » en bas à droite pour ajouter d'autres entrées*

11/2021-aujourd'hui

- *Activité :* PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTHIQUE
Le Conseil d'éthique est un organe central de la réforme judiciaire en Ukraine, créé pour évaluer si les candidats à l'adhésion au Conseil supérieur de la justice (CSJ) respectent les normes d'éthique professionnelle et d'intégrité. Le Conseil d'éthique statue sur la conformité des candidats à ces critères, garantissant ainsi la transparence dans la composition du CSJ et favorisant l'assainissement du système judiciaire :
 - assurer la liaison avec les autorités et d'autres organisations nationales et internationales dans le cadre de l'exercice des compétences du Conseil ;
 - coordonner et organiser la participation d'experts supplémentaires, de spécialistes issus d'organisations internationales, étrangères et nationales ;

- en tant que président du Conseil d'éthique, organiser la participation d'experts supplémentaires, de spécialistes issus d'organisations internationales, étrangères et nationales, et interagir avec les autorités et d'autres organisations nationales et internationales dans le cadre de l'exercice des pouvoirs du Conseil ;
- vérifier les candidats aux postes de membres du Conseil supérieur de la justice au regard des critères d'éthique professionnelle et d'intégrité ; le Conseil mène des entretiens avec les candidats sélectionnés et les membres actuels du Conseil supérieur de la justice ;
- procéder à une vérification ponctuelle du respect de ces mêmes critères par les membres de la composition actuelle du Conseil supérieur de la justice, à l'exception du président de la Cour suprême, qui est membre du Conseil supérieur de la justice de plein droit.

PUBLICATIONS LES PLUS PERTINENTES

AUCUNE

SEMINAIRES ET CONFERENCES LES PLUS PERTINENTES

10/2025 PRATIQUE JUDICIAIRE EN MATIÈRE DE JUGEMENT DES CRIMES DE GUERRE

Nous avons examiné la décision (arrêt) de la Grande Chambre de la Cour suprême du 28 février 2024, dont je suis l'auteur. En effet, cette décision a constitué une véritable avancée dans le développement du droit international relatif aux crimes de guerre en Ukraine. Par ailleurs, nous avons constaté qu'une étude approfondie de la pratique judiciaire existante dans les procédures liées à la guerre montre que les tribunaux de première instance et d'appel sont confrontés au problème de la qualification correcte.

06/2025 RÔLE DE LA GRANDE CHAMBRE DE LA COUR SUPRÊME DANS LA GARANTIE DE L'UNIFORMITÉ DE LA PRATIQUE JUDICIAIRE DANS LES AFFAIRES PÉNALES SOUS LA LOI MARTIALE

Nous avons discuté de la pratique consistant à appliquer des sanctions en cas d'agression militaire et à garantir la justice (l'équité) dans les procédures pénales. En outre, nous avons abordé la question du recours à une procédure judiciaire spéciale (par contumace).

09/2024 GARANTIR L'UNIFORMITÉ DE LA PRATIQUE JUDICIAIRE DANS LES AFFAIRES LIÉES À LA GUERRE

Nous avons examiné les problèmes liés à la qualification des infractions pénales contre la paix, la sécurité de l'humanité et l'ordre juridique international.

APPARTENANCE A DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

AUCUNE

DISTINCTIONS REÇUES

AUCUNE

INTÉRÊTS PERSONNELS

COURSE À PIED, BOXE, ÉCHECS

DIVERS

--